Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides



REVUE DE PRESSE RÉGIONALE SEMAINE DU 19 OCTOBRE 2020

Par le Service des communications et des relations publiques

ACTUALITÉS

Deux préfets évoquent un éventuel passage au palier d'alerte rouge



octobre, les Hautes-Laurentides étaient encore au palier d'alerte orange. Deux jours plus tôt, deux préfets avaient avancé que l'ensemble de la région des Laurentides passerait probablement au rouge rapidement.

Lors des conférences de presse du gouvernement des 8 et 9 octobre, ce passage de l'ensemble de la région des Laurentides au palier d'alerte rouge n'a été ni confirmé ni même évoqué.

Le 8 octobre, le ministre de la Santé et des Services sociaux. Christian Dubé, a annoncé que plusieurs municipalités régionales de comté (MRC) passaient au rouge, dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Mauricie-et-Centre-du-Québec. Il a toutefois prévenu que d'autres secteurs du Québec pourraient également passer au palier d'alerte maximale au cours des jours suivants.

Le 9 octobre, la conférence de presse du premier ministre François Legault portait essentiellement sur le remplacement de Sylvie d'Amours par lan Lafrenière au poste de ministre responsable des Affaires autochtones.

CE QUE LES PRÉFETS ONT DIT

Les préfets des MRC des Pays-d'en-Haut et d'Antoine-Labelle, André Genest et Gilbert Pilote, ont-ils mis la charrue avant les bœufs en accordant des entrevues à CIME EM et CELO EM? M. Genest a été le premier le 7 octobre à évoquer le scénario d'une région des Laurentides complètement rouge.

À l'heure où il a pris la parole au micro de CIME FM, les trois MRC les plus au nord dans les Laurentides – incluant celle d'Antoine-Labelle – et capacité du système de soins). celle d'Argenteuil, à l'ouest, étaient toujours au palier d'alerte orange.

Peu après, M. Pilote a pour sa part accordé une entrevue à CFLO FM, durant laquelle il a lui aussi mentionné qu'il y avait de « fortes probabilités » que toutes les Laurentides passent au rouge dans la semaine ou au début de la semaine suivante.

Aux dires de M. Pilote, c'est du moins le message qui aurait été délivré aux élus municipaux lors d'une réunion avec la Santé publique des Laurentides, le 5 octobre.

AUCUNE CONFIRMATION

Au cours de la journée, L'info a tenté d'en savoir plus auprès du bureau de la députée de Labelle. Chantale Jeannotte, du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) et du ministère de la Santé et des Services sociaux

L'adjoint de la députée Jeannotte a indiqué que cette dernière ne ferait pas de commentaires et a redirigé L'info auprès des autorités publiques et sanitaires.

Le MSSS a rappelé pour sa part que « les annonces de changement de niveaux d'alerte pour les différentes régions du Québec se feront toujours en conférence de presse officielle en la présence du directeur national de la santé publique Dr Arruda et du ministre Dubé en temps et lieu ». Robert Maranda, des Relations avec les médias à la Direction des communications du MSSS, a mentionné que le choix du palier d'alerte attribué à une région revenait au directeur national et aux directeurs régionaux de santé publique, en fonction de trois grands critères (situation épidémiologique; contrôle de la transmission;

En conclusion, à l'heure actuelle la région des Laurentides est toujours située en zone orange, soit au palier 3 avec des exceptions en zone rouge », a souligné M. Maranda.

Un peu plus tard dans la journée, c'était au tour du CISSSLAU de réagir aux propos des deux préfets.

« Les paliers d'alerte sont établis en suivant les recommandations des autorités de santé publique et sont révisés de façon régulière par le Gouvernement du Québec. À ce jour les réflexions se poursuivent et aucune orientation officielle n'a été annoncée pour le territoire des Laurentides », a fait savoir l'équipe de Relation avec les médias du CISSSI AU.

LA MRC ÉMET UN COMMUNIQUÉ

En fin de journée, la MRC d'Antoine-Labelle a émis un communiqué de presse stipulant que « Malgré les différents propos tenus au cours des dernières heures concernant le changement du palier d'alerte en raison de l'évolution de la pandémie, la MRC d'Antoine-Labelle confirme que le territoire demeure, à ce jour, dans le palier d'alerte orange de la COVID-19 ».

La MRC a toutefois souligné que « la propagation du virus se fait plus soutenue » dans la région.

En date du 9 octobre, 54 cas de Covid-19 étaient confirmés depuis le début de la pandémie dans les Hautes-Laurentides, dont sept étaient toujours actifs. Un décès lié à la Covid-19 est à déplorer depuis le mois de mars.

L'info a tenté de savoir auprès de la Table des préfets des Laurentides si cette dernière et la Santé publique des Laurentides avaient approuvé



Le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de Ferme-Neuve, Gilbert Pilote. (Photo gracieuseté - MRC d'Antoine-Labelle)

et appuyaient la sortie publique des deux préfets

Notre demande d'information est restée sans réponse.

Covid-19

Bilan hebdomadaire



Le Québec a vu ses chiffres liés à la Covid-19 grimper en flèche cette fin de semaine. La MRC d'Antoine-Labelle n'y échappe pas, mais selon les données du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, la situation n'est pas encore alarmante. (Photo Pixabay)

KATHLEEN GODMER

kgodmer@inmedias.ca

Suite à un week-end où le Québec a vu ses données liées à la Covid-19 bondir, la tendance dans Antoine-Labelle et dans la grande région des Laurentides est aussi à la hausse.

Du côté de la MRC d'Antoine-Labelle, en date du 19 octobre à 13h30, il est question d'un cumulatif de 74 cas confirmés. C'est une augmentation de huit cas durant le week-end. On parle de 11 cas actifs, donc deux de plus que vendredi dernier. Le nombre de décès reste stable à un seul.

Sur le grand territoire des Laurentides, on compte un total de 5 821 cas confirmés, soit une augmentation de 153 cas au courant du week-end. Le nombre de cas actifs est de 374 et le nombre de décès est désormais de 292 depuis le début de la pandémie.

DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Le 16 octobre dernier, la directrice générale du Centre de services scolaire Pierre-Neveu (CSSPN), Julie Bellavance, traçait un petit état de la situation concernant la Covid-19 dans le milieu scolaire et dans ses différents établissements de la région.

Elle affirmait que la semaine avait été assez calme et elle a expliqué que neuf des 11 cas déclarés étaient de retour à l'école ou au travail et que la résidence des filles Christ Roi à Mont-Laurier était rouverte depuis le 13 octobre dernier.

Lors de son bilan, la directrice mentionnait qu'il restait un seul groupe fermé, mais qu'il devait rouvrir dès le lundi 19 octobre.

Info du Nord Vallée de la Rouge, 21 octobre 2020, p. 6 Info du Nord Sainte-Agathe, 21 octobre 2020, p. 27

COVID-19

Les « testés négatifs » pourront l'apprendre par texto

messagerie texte pour avertir les personnes ayant subi un test de dépistage de la COVID-19 si leur résultat est négatif. De cette façon, les résultats

Le Centre intégré de santé et de services sociaux personnes qui les attendent et qui doivent, en (CISSS) des Laurentides utilisera désormais la attente de ceux-ci, se mettre en quarantaine. De attente de ceux-ci, se mettre en quarantaine. De plus, cette fonctionnalité, qui sera graduellement déployée dans la région, offrira une confirmation écrite aux gens s'étant fait dépister. Selon le CISSS pourront être communiqués plus rapidement aux des Laurentides, « le dépistage de la COVID-19

est un service d'importance pour contrôler la transmission du virus. Plus de 1000 prélèvements sont effectués chaque jour dans les Laurentides et ce sont autant de personnes que nous devons contacter chaque jour pour leur transmettre le résultat de leur test afin qu'elles soient en mesure

de respecter les consignes nécessaires. » Notons par ailleurs que la Direction de la santé publique continuera de joindre par téléphone les personnes dont le résultat est positif afin d'assurer un suivi personnalisé et démarrer rapidement une enquête épidémiologique. (Photo Unsplash)



À LA UNE

À l'hôpital de Rivière-Rouge

Les lits aux soins intensifs encore fermés



Les deux lits des soins intensifs à l'unité de médecine de l'hôpital de Rivière-Rouge sont encore une fois fermés pour une durée indéterminée. (Photo L'info du Nord - Ronald Mc Gregor)

RONALD MC GREGOR

rmcgregor@inmedias.ca

es deux lits à l'unité de soins intensifs de es deux lits à l'unité de soins intensits de L'hôpital de Rivière-Rouge étaient de nouveau fermés de façon temporaire début

Selon Dominique Gauthier, agente d'information pour le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, une rencontre devait avoir lieu dans la semaine du 12 octobre afin d'évaluer la situation. « Des recommandations seront par la suite émises à la Direction des soins infirmiers du CISSS des Laurentides. Nous vous transmettrons la décision de la direction dès que possible », a-t-elle déclaré par courriel à L'info.

Toujours selon Mme Gauthier, cette décision de fermeture a pour but d'offrir des soins et services sécuritaires à la population. « Présentement, l'urgence du Centre de services de Rivière-Rouge prend en charge les usagers des soins intensifs. Les équipes de soins intensifs de Mont-Laurier et de Sainte-Agathe sont en mesure de prendre le relais au besoin en accueillant les patients qui le nécessiteraient. »

MANQUE DE PERSONNEL QUALIFIÉ

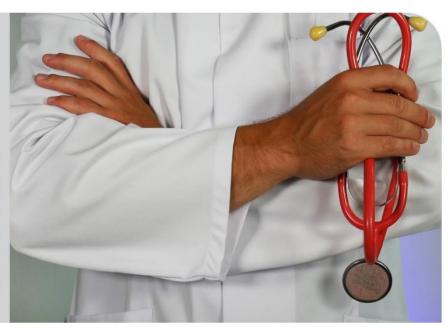
Prodiguer les soins nécessaires pour un malade aux soins intensifs n'est pas du ressort de toutes les infirmières et l'agente d'information le souligne à L'info. Wikipédia résume d'ailleurs bien les tâches requises aux soins intensifs: « [...] des soins de suppléance à une défaillance aiguē. Elle est la structure médiane entre les services de réanimation et les unités de surveillance continue, et prend en charge une défaillance unique sur une

Le secteur d'Antoine-Labelle vit une pénurie de personnel de soins infirmiers depuis quelques années. Selon Mme Gauthier, « à cela s'ajoute la nécessité d'avoir accès à une formation spécialisée requise pour œuvrer aux soins intensifs. Le CISSS des Laurentides poursuit la formation d'infirmières afin d'habiliter davantage de professionnels à œuvrer dans ce secteur. »

Dominique Gauthier termine en indiquant que le CISSS des Laurentides s'active afin de rouvrir ce service dès que possible. 🐠

41 nouveaux médecins de famille dans les Laurentides

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides accueillera 41 nouveaux médecins dans la région au cours de l'année 2021. Quatre nouveaux médecins œuvreront dans la MRC d'Antoine-Labelle et deux dans celle des Laurentides. La présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, se réjouit de cette nouvelle qui mènera le nombre de médecins de famille pratiquant dans la région à un peu plus de 600. « L'arrivée graduelle de nouveaux médecins omnipraticiens au cours de la prochaine année permettra de pourvoir des postes dans différents services tels que l'urgence, l'hospitalisation, les soins de longue durée, le soutien à domicile et dans les groupes de médecine de famille (GMF) », précise la présidente-directrice générale. Au 31 janvier 2020, 80,1% de la population des Laurentides était inscrite auprès d'un médecin de famille, un pourcentage similaire à la moyenne provinciale de 80,9% indique-t-on. « Nous sommes convaincus que l'arrivée de ces 41 médecins de famille nous aidera à répondre aux besoins de la population tout en continuant d'offrir des services de qualité », conclut Mme Landry. (Photo Unsplash)



ACTUALITÉS

À Ste-Agathe

Une zone COVID sera désignée à l'hôpital

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides travaille présentement à identifier certaines zones sécurisées aux hôpitaux de Sainte-Agathe-des-Monts et de Saint-Eustache afin d'être prêt, au besoin, à y recevoir des usagers positifs à la COVID-19

Si le contexte le nécessite, les personnes devant ètre hospitalisées pourraient éventuellement ne plus être automatiquement transférées vers l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Des équipes sont déjà à pied d'œuvre afin de préparer de nouvelles zones chaudes qui seront mises en opération si le nombre d'hospitalisations liées à la COVID-19 augmente dans la région. Les nouveaux espaces dédiés aux soins d'usagers ayant la COVID-19 auront la sécurité et les équipements de protection nécessaires pour le personnel et les usagers, promet le CISSS.

Pour le moment, l'Hôpital régional de Saint-Jérôme maintient la disponibilité de ses lits pour l'admission des personnes atteintes de la COVID-19 et demeure le milieu désigné pour les cas nécessitant des soins intensifs.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

nouvelles zones chaudes qui seront mises en Comme l'indique la présidente-directrice générale opération si le nombre d'hospitalisations liées à la du CISSS, Rosemonde Landry, « ce n'est pas

ce que nous souhaitons et nous espérons que la population prend toutes les mesures nécessaires pour se protéger contre la COVID-19. Cependant, si les besoins d'hospitalisation augmentent, nous serons prêts à faire face à la situation. »

Cette nouvelle façon de faire offrira plusieurs avantages, croit Mme Landry. « L'ajout de zones

d'hospitalisation pour les personnes infectées à la COVID-19 nous permettra de transférer les patients vers différents hôpitaux, ce qui facilitera la dispensation de nos soins et services. Cela aura sans aucun doute des effets bénéfiques pour les usagers, mais aussi auprès de notre personnel qui pourra s'épauler encore plus dans le contexte actuel », a-t-elle expliqué.



L'hôpital Laurentien de Ste-Agathe pourrait réserver une partie de ses installations pour recevoir des patients atteints de la COVID-19, si leur nombre augmente encore dans les Laurentides. (Photo L'info du Nord – Archives)

Info du Nord Sainte-Agathe, 21 octobre 2020, p. 31 Info du Nord Tremblant, 21 octobre 2020, p. 47

Chasseurs, soyez prudents!

La direction de santé publique des Laurentides rappelle à la population que la chasse n'est pas interdite sur le territoire, et ce malgré les mesures de protection à appliquer dans le cadre de la lutte à la COVID-19. Elle invite toutefois les chasseurs à pratiquer l'activité avec prudence et discernement.

Le directeur régional de santé publique, Dr Éric Goyer, demande donc aux chasseurs de respecter les consignes sanitaires afin de diminuer les risques de contamination. Des gestes simples permettent de pratiquer les activités liées à la chasse au gros gibier tout en évitant la propagation du virus indique-t-on.

Les consignes suivantes ont été acheminées aux municipalités du territoire afin de bien sensibiliser les chasseurs qui se déplaceront dans les MRC des Laurentides:

 Restez à la maison si vous présentez des symptômes de la COVID-19.

- Déplacez-vous avec les membres de votre famille, sinon prévoir plus de véhicules. En cas de covoiturage, portez le couvre-visage.
- Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- En tout temps, respectez la distanciation physique de 2 mètres avec les autres. Privilégiez les caches qui permettent de respecter la distanciation physique. Pensez à désinfecter les caches au préalable, pour une meilleure prévention.
- Portez un couvre visage dans toutes les situations où le respect de la distanciation physique est difficile (ex.: sortie du gibier).

Enfin, les autorités sanitaires incitent les chasseurs à enregistrer leurs gibiers en ligne plutôt qu'en personne au mffp.gouv.qc.ca afin de limiter les contacts physiques.



Les chasseurs peuvent pratiquer leur loisir, mais doivent respecter les règles sanitaires. (Photo Unsplash)

COVID-19

LE POUVOIR DE LA RÉDUCTION DES CONTACTS

Fin de l'éclosion de COVID-19 à l'Hôpital Laurentien

L'Hôpital Laurentien, à Sainte-Agathe-des-Monts, n'a recensé aucun nouveau cas de transmission entre ses murs depuis plus de 14 jours. En plus de l'application des mesures de prévention et de protection recommandées par les équipes de prévention et contrôle des infections et les microbiologistes de l'établissement, le CISSS des Laurentides a mené diverses actions, dont l'ajout de personnel, l'augmentation des nettoyages et désinfections, le dépistage massif et la surveillance quotidienne.

Il est à noter que dans le cadre du passage aux niveaux d'alerte rouge et orange dans les Laurentides, les usagers hospitalisés ou hébergés au sein d'une installation du CISSS peuvent recevoir uniquement la visite de leurs proches aidants. Toutes les informations à propos des visites en centre hospitalier pendant la pandémie de COVID-19 sont disponibles sur le site internet du CISSS des Laurentides.

Simon Cordeau (initiative de journalisme local) - Les efforts des Québécois fonctionnent pour stabiliser la progression du nombre de cas d'infections, selon deux études indépendantes que Christian Dubé a présentées lors d'une conférence de presse vendredi dernier, le 16 octobre.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, était accompagné de Dr Horadio Arruda. « On suit notre plan dematch, on est où on voulait être en milieu de mois, mais je vous le dis : la partie n'est pas gagnéel », a mentionné M. Dubé

■ LES EFFORTS PORTENT FRUIT

Les deux études, l'une parl'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) et l'autre par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), montrent que les mesures prises début octobre et les efforts des Québécois portent fruit. «Siles personnes en doutaient, que les sacrifices n'en valent pas la peine, l'INSPQ et l'INESSS le confirment. Les efforts que font les Québécois ont un impact réel sur la progression du virus. On le voit clairement », a déclaré M. Dubé.

Même si la capacité des hôpitaux s'est stabilisée, la situation reste fragile et M. Dubé est resté prudent « Ce dont on a de besoin, c'est une marge de manœuvre. Il n'y en a aucune. » Il a aussi rappelé que les deux prochaînes semaines sont critiques si

l'on souhaite relâcher quelques mesures à la fin octobre. «Il ne faut paschanger notre comportement parce que ça commence à bien aller!» a-t-il averti.

III RÉDUCTION DES CONTACTS

Dubé et Dr Arruda ont d'ailleurs demandé un petit effort supplémentaire aux Québécois. Avant la COVID, les Québécois avaient en moyenne 7 à 8 contacts importants (plus de 15 minutes) par jour. Cette moyeme est passée à 3 contacts par jour durant le confinement du printemps, mais est remonté autour de 5 durant le déconfinement de l'été. On demande donc aux Québécois d'éliminer 1 contact supplémentaire, par jour, pour réduire davantage la propagation du virus et dégager des marges de manœuvre pour le système de santé.



Municipalité	Nombre cumulatif de cas	Nombre de cas actifs
Estérel	0	0
Lac-des-Seize-Îles	0	0
Morin-Heights	13	1 à 4 cas
Piedmont	20	0
Saint-Adolphe-d'Howard	n	0
Sainte-Adèle	119	1 à 4 cas
Sainte-Anne-des-Lacs	30	1 a 4 cas
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	18	0
Saint-Sauveur	88	1 à 4 cas
Wentworth-Nord	1 à 4 cas	0
Total	301	10

Données du 15 octobre 2020. (Source : CISSS des Laurentides)

41 NOUVEAUX MÉDECINS DE FAMILLE DANS LES LAURENTIDES

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides accueillera 41 nouveaux médecins dans la région au cours de l'année 2021. Cette nouvelle mènera le nombre de médecins de famille pratiquant dans la région à un peu plus de 600.

Cela fait suite à l'annonce du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, quant à l'ajout de 436 médecins de famille dans l'ensemble des régions du Québec. Chaque année, les régions se voient octroyer par le ministère un nombre de postes en médecine de famille afin de répartir géographiquement et équitablement les effectifs médicaux pour toutes les régions du Québec. Cette répartition est réalisée en fonction de l'écart observé entre les besoins et les ressources de chaque région.

Précisons qu'au 31 janvier 2020, 80,1 % de la population des Laurentides était inscrite auprès d'un médecin de famille, un pourcentage similaire à la moyenne provinciale de 80,9 %.

LES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE DES LAURENTIDES DÉPOSENT UNE PÉTITION



L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a déposé le 16 octobre au CISSS des Laurentides une pétition signée par 115 technologues en imagerie médicale, représentant près des trois quarts de ces salariés dans la région.

La pétition a comme but de réclamer la prime de risque de 8 % et le montant forfaitaire de 1000 5 mis en place dans le cadre la pandémie. Ces marques de reconnaissance sont encore refusées aux salariés, bien qu'ils travaillent auprès de personnes infectées par la COVID-19 ou suspectées de l'être. Pour l'APTS, elles devraient être octroyées à l'ensemble des salariés œuvrant dans les centres désignés et offrant un service qui nécessite des contacts physiques auprès de la population.

41 NOUVEAUX MÉDECINS DE FAMILLE DÈS 2021 POUR LA POPULATION DES LAURENTIDES

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides accueillera 41 nouveaux médecins dans la région au cours de l'année 2021.

La présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Mme Rosemonde Landry, se réjouit de cette nouvelle qui menera le nombre de médecins de famille pratiquant dans la région à un peu plus de 600. «L'arrivée graduelle de nouveaux médecins omnipraticiens au cours de la prochaine année permettra de pourvoir des postes dans différents services tels que l'urgence, l'hospitalisation, les soins de longue durée, le soutien à domicile et dans les groupes de médecine de famille (GMF) », précise la présidente-directrice générale.

Cette nouvelle fait suite à l'annonce du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, quant à l'ajout de 436 médecins de famille dans l'ensemble des régions du Québec.

Rappelons que chaque année, les régions se voient octroyer par le ministère un nombre de postes en médecine de famille afin de répartir géographiquement et équitablement les effectifs médicaux pour toutes les régions du Québec. Cette

répartition est réalisée en fonction de l'écart observé entre les besoins et les ressources de chaque région.

Précisons qu'au 31 janvier 2020, 80,1 % de la population des Laurentides était inscrite auprès d'un médecin de famille, un Mme Landry.

pourcentage similaire à la moyenne provinciale de 80,9 %. « Nous sommes convaincus que l'arrivée de ces 41 médecins de famille nous aidera à répondre aux besoins de la population tout en continuant d'offrir des services de qualité », conclut Mme Landry.

RÉPARTITION SOUS-TERRITORIALE DES PREM 2021

Secteur	Nouveaux médecins	Médecins en mobilité interrégionale	Total des médecins
MRC d'Antoine-Labelle	4	-	4
MRC des Laurentides	2	1	3
MRC des Pays-d'en-Haut	2	1	3
MRC d'Argenteuil	3	12	3
MRC de Deux- Montagnes et sec- teur Mirabel-Sud	9	2	11
MRC de la Rivière- du-Nord et secteur Mirabel-Nord	8	3	11
MRC de Thérèse- De Blainville	4	2	6
TOTAL POUR LES LAURENTIDES	32	9	41

ENSEMBLE, DEPUIS 50 ANS...

Depuis 1970, le Cégep de Saint-Jérôme s'est taillé une place de choix dans le cœur de la communauté des Laurentides. Par le biais de son enseignement de qualité, de son accueil chaleureux et des nombreuses collaborations qu'il a développées avec différents partenaires socioéconomiques, le CSTJ est rapidement devenu un fleuron de la région. C'est d'ailleurs pourquoi les gens parlent avec fierté de « leur » cégep, comme en font foi ces témoignages.



« Depuis maintenant 50 ans, le Cégep de Saint-Jérôme est un puissant levier économique pour notre région, un partenaire incontournable et une source de fierté inestimable. Par la qualité de ses enseignants, de son personnel et par l'ambition de ses étudiants, l'établissement joue un rôle crucial pour le développement des Laurentides et du Québec. Le visage de la cité de possibilités qu'est Saint-Jérôme ne serait pas le même sans la passion, l'innovation et la pertinence dont fait preuve le Cégep de Saint-Jérôme depuis cinq décennies. »

Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme



« Le Cégep de Saint-Jérôme nous permet d'avoir accès à une main-d'œuvre de qualité, formée ici même. Au Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, nous sommes fiers de compter dans notre organisation des diplômés provenant des programmes d'études qu'offre le Cégep. Nos besoins sont grands et le Cégep y contribue de façon remarquable. Bon 50 ans! »

 Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides



« Dans le monde d'aujourd'hui, il est indéniable que la collaboration entre les entreprises et chercheurs est la clé du succès. D'ailleurs, notre projet de moulage de pièces en composite par compression n'aurait pu se réaliser sans l'expertise et le bagage scientifique du Centre de développement des composites du Québec, affilié au Cégep de Saint-Jérôme. Cette collaboration nous a non seulement permis d'améliorer nos processus, mais aussi de développer de nouveaux marchés et de conserver des emplois de qualité. Sans compter que ce projet a été récompensé du prix Célébrons le partenariat, de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ). Bref, ce partenariat a eu des retombées positives à plusieurs égards. »

- Roch Gaudreau, directeur Ingénierie et Qualité chez Soucy Baron



« Le Cégep de Saint-Jérôme, par le biais de ses centres collégiaux et de l'enseignement supérieur qui s'y donne, a permis d'élever le niveau de la connaissance et du savoir dans notre collectivité. Les étudiants peuvent donc y rester, y vivre, y grandir et y occuper un emploi de qualité pour les années avenir. »

- Paul Calce, directeur général de la CDE de la MRC des Laurentides

Le Cégep de Saint-Jérôme tient à remercier les partenaires des festivités entourant son 50e anniversaire



«Le dépistage de la COVID-19 est un service d'importance pour contrôler la transmission du virus» note Rosemonde Landry.

MYCHEL LAPOINTE

'est à Saint-Jérôme qu'on dénombrait, le 15 octobre dernier (au relevé hebdomadaire publié par le CISSS des Laurentides), le plus de cas de COVID-19 depuis le début de la pandémie.

Notons tout de même que, selon les chiffres dévoilés par le CISSS, on enregistrait 22 cas supplémentaires (834 cas, comparé à 812 personnes infectées une semaine plus COVID-19

LA PROGRESSION **MOINS MARQUÉE** À SAINT-JÉRÔME

tôt) et 30 cas actifs (en comparaison de 60 la semaine précédente).

Dans Laurentides, Saint-Jérôme devançait (en nombre de cas) Blainville (655), Mirabel (568), Saint-Eustache (570), Sainte-Thérèse (411) et Boisbriand (353).

Les quatre MRC du sud de la région (qui, on le sait, se retrouvent en zone rouge depuis plus de trois semaines) affichaient au 15 octobre un total de 4 855 cas, en hausse de 316 sur la semaine précédente (4 539).

Selon les chiffres compilés par MRC, ça donne 1 931 cas pour Thérèse-de Blainville, 1 289 pour Rivière-du-Nord, 1 067 pour Deux-Montagnes et 568 pour Mirabel.

Bien entendu, la concentration de la population laurentienne dans les quatre MRC en question y est pour beaucoup.

Précisons également que les trois MRC du sud de la région font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal qui est encore passablement touchée actuellement par la COVID-19. Considérons aussi que le gouvernement du Québec greffe la MRC de la Rivière-du-Nord aux trois autres pour fins d'application des zones de couleurs et des mesures s'y rattachant.

AÎNÉS

En outre, la situation est devenue plus difficile au niveau des aînés.

C'est le cas dans certaines résidences privées pour aînés, selon les statistiques affichées dans le tableau du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) au 17 octobre, dont la Résidence l'Artisan (Saint-Eustache) avec sept cas et un décès (depuis le début de la pandémie), le Manoir Les Retrouvailles (Saint-Jérôme) avec cinq cas et un décès et la résidence Vice Versa avec trois cas et aucun décès qui sont considérés «sous surveillance».

Il en va de même du CHSLD Michèle-Bohec (Blainville) avec sept cas et 12 décès (toujours depuis le début de la pandémie), le CHSLD Saint-Eustache avec quatre cas et 11 décès et le CHSLD Louise-Faubert (Saint-Jérôme) avec trois cas et aucun décès.

RIVIÈRE-DU-NORD

La progression du virus est moins marquée, quoique tout de même présente dans les quatre autres municipalités du territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord.

On parle de 160 cas et 12 actifs à Sainte-Sophie, 140 et 14 à Saint-Colomban, 103 et entre 1 et 4 à Prévost et, finalement, 52 et entre 1 et 4 à Saint-Hippolyte.

RÉSULTATS PLUS RAPIDES

Par ailleurs, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annonçait la semaine dernière que la transmission des résultats négatifs de dépistage de la COVID-19 est dorénavant possible par messagerie texte.

"Cette fonctionnalité, qui sera graduellement déployée dans la région, réduira les délais de réponse tout en offrant une confirmation écrite. La solution aura un impact considérable auprès des personnes en attente de leur résultat et leur entourage» considère-t-on du côté du CISSS.

Pour Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, il s'agit d'une amélioration notoire dans le contexte.

«Le dépistage de la COVID-19 est un

service d'importance pour contrôler la transmission du virus. Plus de 1 000 prélèvements sont effectués chaque jour dans les Laurentides et ce sont autant de personnes que nous devons contacter chaque jour pour leur transmettre le résultat de leur test afin qu'elles soient en mesure de respecter les consignes nécessaires» souligne-t-elle.

Il est important de noter que la transmission des résultats par messagerie texte sera utilisée uniquement pour les résultats négatifs

«La Direction de la santé publique continuera de joindre par téléphone les personnes dont le résultat est positif afin d'assurer un suivi personnalisé et de démarrer rapidement l'enquête» précise-ton

ZONES SÉCURISÉES

De plus, on annonçait vendredi dernier que le CISSS des Laurentides identifie actuel-lement certaines zones sécurisées à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts et à l'Hôpital de Saint-Eustache «afin d'être prêt, au besoin, à y recevoir des usagers positifs à la COVID-19».

Jusqu'à maintenant, les cas de COVID-19 de la région était traités à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. On continue, néanmoins, d'y maintenir la disponibilité des lits et le centre hospitalier demeure le milieu désigné pour les cas nécessitant des soins intensifs.

"Les nouveaux espaces dédiés aux soins d'usagers ayant la COVID-19 auront la sécurité et les équipements de protection nécessaires pour le personnel et les usagers» nous assure-4-on.

« L'ajout de zones d'hospitalisation pour les personnes infectées à la COVID-19 nous permettra de transférer les patients vers différents hôpitaux, ce qui facilitera la dispensation de nos soins et services. Cela aura sans aucun doute des effets bénéfiques pour les usagers, mais aussi auprès de notre personnel qui pourra s'épauler encore plus dans le contexte actuel» indique Rosemonde Landry qui ajoute que «ce n'est pas ce que nous souhaitons et nous espérons que la population prend toutes les mesures nécessaires pour se protéger contre la COVID-19. Cependant, si les besoins d'hospitalisation augmentent, nous serons prêts à faire face à la situation».

₹POUR LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

ONZE **NOUVEAUX MÉDECINS**DE FAMILLE



Dans la région, le taux d'inscription auprès d'un médecin de famille se situait à 80,1 % au 31 ianvier 2020.

MYCHEL LAPOINTE

lest essentiel d'améliorer l'accès aux soins de première ligne dans notre région pour que tous les Jérômiens et Jérômiennes puissent bénéficier de soins de santé de qualité. L'ajout de 11 nouveaux médecins pour la MRC Rivière-du-Nord et le secteur Mirabel-Nord répond directement à ce besoin. La santé est une priorité pour notre gouvernement et cet ajout donne au CISSS des Laurentides les outils dont ils ont besoin pour servir la population déclarait Youri Chassin, la semaine describée

On s'en doute bien, le député de Saint-Jérôme, tenait à souligner l'ajout de 41 nouveaux médecins de famille sur le territoire du CISSS des Laurentides, dont 11 qui seront as signés au secteur de la MRC Rivièredu-Nord et le secteur Mirabel-Nord. Un taux de 80 %

Parmi les onze médecins en question, trois seront en mobilité interrégionale.

L'arrivée de ces nouveaux médecins de famille aidera, évalue le député Chassin, à augmenter le nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille dans les Laurentides.

Il faut savoir que, dans la région, le taux d'inscription auprès d'un médecin de famille se situait à 80.1 % au 31 janvier 2020.

BESOINS ET RESSOURCES

Cette annonce fait suite à l'ajout, le 30 septembre dernier, par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, de 436 nouveaux médecins de famille, pour 2021, répartis dans l'ensemble du Québec en fonction de l'écart observé dans chaque région entre les besoins et les ressources.

UN PEU PLUS DE 600

«L'arrivée graduelle de nouveaux médecins omnipraticiens au cours de la prochaîne année permettra de pourvoir des postes dans différents services tels que l'urgence, l'hospitalisation, les soins de longue durée, le soutien à domicile et dans les groupes de médecine de famille (GMF)», mentionne la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, tout en précisant que cela portera le nombre de médecins de famille pratiquant dans la région à un peu plus de 600.

Le nombre et la répartition des médecins de famille sont établis selon les plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) pour l'année 2021. La période d'inscription initiale pour les médecins intéressés se déroule jusqu'au 31 octobre.

«Nous sommes convaincus que l'arrivée de ces 41 médecins de famille nous aidera à répondre aux besoins de la population tout en continuant d'offrir des services de qualité» de rajouter Mme Landry.



LE COMMENTAIRE DE MATHIEU LOCAS!

Nous sommes le jeudi 21 novembre 2013. Vers 19h, je monte me coucher. Avant d'aller au lit, je prends une pilule contre la douleur. C'est qu'une semaine plus tôt, je m'étais fait opérer pour une hernie ombilicale. Je n'ai jamais pris de drogue, un verre de temps en temps et rien comme médicament, à part des Advil. Cette petite pilule me fait imaginer des bébites bizarres. Mais je dors et le mal disparaît momentanément.

Peu après minuit, ça sonne à la porto. Comme j'avais rêvé à pratiquement tout le Zoo de Granby ces dernières heures, je me retourne et replonge dans mon sommeil.

Ça sonne à nouveau.

La prudence est de mise à cette heure. Je me pointe à la fenêtre et je reconnais le «panier à salade» de la police de Gatineau. À nouveau, je crois rêver surtout que ma blonde, qui se réveille à rien, dort comme une bûche.

La sonnette se fait à nouveau entendre. Ce troisième coup de carillon me confirme que je suis réveillé.

- «Mais pourquoi le panier à salade?»

 Le descends et i'ouvre. Le fais face à deux
- Je descends et j'ouvre. Je fais face à deux policiers.
 - «Monsieur Locas»
- «MOUSI
- «Mathieu Locas»

-Oui, qu'est-ce qui se passe?

«Nous avons eu un appel de la police de Saint-Jérôme. Il est arrivé un incident à votre mère, elle est décédée».

Après avoir tourné en rond pendant une heure, j'appelle à l'hôpital de Saint-Jérôme pour aboutir au département où on a tenté de la réanimer.

Je parle à une gentille infirmière.

-Madame, que j'aille à Saint-Jérôme tout de suite ou vers midi, ça ne changera rien, elle est morte».

«Vous avez raison Monsieur Locas. Prenez votre temps. À votre arrivée, nous allons vous permettre de voir le corps en plus de vous remettre ses effets personnels»

Aussitôt arrivé à Saint-Jérôme, je débarque ma blonde et les filles à la maison pour ensuite me diriger vers l'hôpital. Rendu à l'endroit demandé, une douzaine d'heures plus tôt, je demande à une infirmière de voir ma mère.

«Pas de problème Monsieur Locas. Je prépare le corps et je viens vous chercher dans cinq minutes»

Dix minutes plus tard, la dame revient.

«Monsieur Locas, le corps n'est plus ici» -Comment ça le corps n'est plus ici. Y'é

«Sans doute quelqu'un de la famille a

QUI A SIGNÉ MADAME?

signé pour autoriser sa sortie».

-Madame, la famille c'est moi. Je suis fils unique. Qui a signé Madame?

«Je ne suis pas autorisée à vous le dire Monsieur»

À peine sorti de l'hôpital, j'appelle la seule sœur vivante de ma mère.

-Francine, aurais-tu donné ton autorisation pour la sortie du corps de ma mère?

«Ben voyons Mathieu, j'aurais jamais fait

Je poursuis mes recherches. Une heure plus tard, j'apprends que l'entrepreneur Patrick Fortin a été cherché le corps en matinée. Après avoir lancé une alerte sur Facebook, mon ami, feu Réal Coallier (ancien porte-parole de l'Office de la protection du consommateur), me supplie de retrouver le corps au plus sacrant.

Parce que Patrick Fortin était un escroc. Six mois plus tard, au moment où l'Office lui exigeait de céder 3000 contrats de préarrangements funéraires à un concurrent, il aurait mis fin à ses jours. Il avait aussi plusieurs dossiers devant les tribunaux pour refus de remettre les cendres aux familles. Tapez son nom sur Google, vous allez comprendre.

En fin d'après-midi, je réussis à parler à Patrick Fortin. Tous les mots d'église y passent. Je lui souligne à gros traits ma profession qui, parfois, fait débloquer des choses. Par magie, le corps est vite rentré chez Trudel.

Les années passent. Fin août dernier, je veux savoir si Fortin avait une taupe à l'hôpital qui, moyennant une certaine gratitude, lui refilait de l'information sur les corps, encore chauds, qui se trouvaient à la morgue.

J'envoie deux demandes en vertu de la Loi d'accès à l'information et des renseignements personnels à l'hôpital de Saint-Jérôme. Dans ma rédaction, je reçois un coup de pouce du meilleur journaliste en la matière au Québec, William Leclerc de La Presse. Nous demandons tous les documents traités par le personnel de l'hôpital et le nom de la personne qui a autorisé la remise du corps à l'entrepreneur Patrick Fortis.

J'ai reçu la réponse au début octobre. On m'a remis la lettre générique tout en cochant la case: Le dossier médical a été détruit en conformité avec la Loi sur les Archives.

Je doute de cette réponse. Je poursuis mes recherches et je vous reviens.

Je demeure disponible amathieu.locas@hotmail.com

ACTUALITÉS

BOND DES CAS DE COVID-19 DANS ARGENTEUIL

PATRICK HACIKYAN

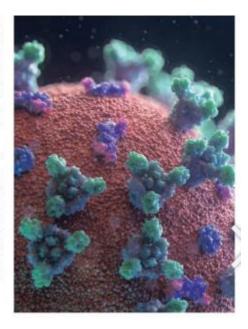
patrick.hacikyan@eap.on.ca

La MRC d'Argenteuil a subi une forte montée des cas actifs depuis le début de la semaine. En date du 13 octobre 2020, elle compte 18 cas actifs.

Il y a eu une augmentation de 16 cas dans la MRC d'Argenteuil depuis la semaine passée. Ceci fait passer la région plus près du palier d'alerte rouge, soit l'alerte maximale. La situation est toutefois encore pire dans les MRC voisines. La MRC de Deux-Montagnes est la plus active avec 98 cas actifs. Du côté nord, la MRC de La Rivière-du-Nord compte actuellement 69 cas actifs, soit une diminution de 11 cas depuis le 9 octobre 2020.

La Ville de Mirabel a pour sa part huit cas actifs de plus que le total du 9 octobre dernier. Elle a donc actuellement 43 cas actifs répertoriés. Encore une fois, c'est la région de l'Outaouaist, qui connait la plus grosse augmentation depuis les derniers totaux. La région compte maintenant 248 cas actifs. Ceci représente une augmentation de 40 cas depuis le 6 octobre. Notons que la ville de Gatineau est désormais au palier d'alerte maximal, soit rouge.

Pour la région des Laurentides, on dénote 387 cas actifs, soit une augmentation de 104 cas depuis le 6 octobre. En Ontario, la région voisine de Prescott-Russell a 80 cas actifs, soit une importante augmentation de 27 cas depuis la semaine dernière. À Hawkesbury, une éclosion est survenue à la Résidence Prescott-Russell la semaine dernière. Mercredi, on dénombrait quelque 25 cas.



CALENDRIER DES USAGERS 2021 MAINTENANT DISPONIBLE

PATRICK HACIKYAN

patrick.hacikyan@eap.on.ca

Le calendrier 2021 Droits et Responsabilités du comité des usagers du CISSS Laurentides est prêt. Il a été imprimé à 18 000 exemplaires dont 4500 seront distribués dans d'Argenteuil.

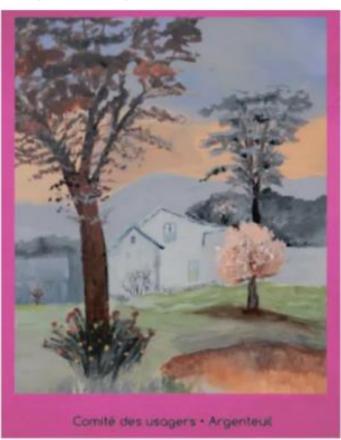
Cette année, c'est le comité des usagers d'Argenteuil, sous la supervision de

Kristine Racette, qui a préparé ce calendrier. Il est produit annuellement par des contributions des comités des usagers des CISSS d'Argenteuil, de Saint-Jérôme, du Lacdes-Deux-Montagnes et d'Antoine-Labelle.

Le calendrier
2021 sera rendu
disponible dans le
cadre de la campagne de vaccination anti grippale de
2020 dans les villes
de Lachute, Gore et
Grenville. Ils seront
aussi disponibles
au Carrefour des
femmes, à la Maison
Populaire ainsi qu'à
l'hôpital de Lachute.

L'impression et la mise en page du calendrier 2021 ont été réalisées par DD Création et plus particulièrement Véronique D'Anjou, infographiste. Ce sont les usagers des CISSS de Saint-Jérôme, d'Argenteuil, du Lac-des-Deux-Montagnes et d'Antoine Labelle.

Les trois peintures provenant d'Argenteuil et sélectionnées pour le calendrier et illustrant les mois de janvier, juin et décembre proviennent de membres du comité de résidents qui participaient à un atelier hebdomadaire de peinture donné par l'animatrice Gloria Caroline.



Une des images illustrant le calendrier Droits et Responsabilités 2021, peinte par une personne résidante d'Argenteull. ...photo fournie

COVID-19

CAS CONFIRMÉS À LA POLYVALENTE SAI<u>NTE-THÉRÈSE</u>

(C. A.) — Dans une lettre adressée aux parents des élèves de la polyvalente Sainte-Thérèse, la direction confirme des cas de Covid-19 au sein de cet établissement.

«Nous avons reçu de la Santé publique confirmation de cas de COVID à notre école. Pour limiter la transmission, des consignes ont été données aux parents des enfants qui ont été en contact avec la personne touchée. L'école demeure ouverte et continue de mettre en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour éviter une nouvelle propagation», écrit Dominique Sévigny dans une publication datée du 15 octobre.

Impossible pour l'instant de savoir combien d'élèves et/ou membres du personnel ont été infectés. Toutefois, tel que précisé par le CSSMI, «la Santé publique a agi rapidement en fermant des groupes complets afin de diminuer le niveau de risque actuel. C'est ce qu'on appelle l'isolement préventif. Cette façon de faire a bien fonctionné jusqu'à présent aux endroits où il y avait des débuts d'éclosion».

Les parents des élèves du CSSMI qui se posent la question à savoir si un ou des cas ont été répertoriés dans l'école de leur enfant seront heureux d'apprendre que si tel est le cas, ils recevront une lettre d'information. Ces lettres sont d'ailleurs toutes accessibles et publiques sur le site web des écoles, dans la section «COVID-19» (voir les *Liens utiles*).

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Deux nouveaux complexes d'hospitalisation construits pour décembre

https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/407786/deux-nouveaux-complexes-dhospitalisation-construits-pour-decembre

Fin de l'éclosion de COVID-19 à l'Hôpital Laurentien

https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/407603/fin-de-leclosion-de-covid-19-a-lhopital-laurentien

Le CISSS des Laurentides identifie de nouvelles zones pour accueillir des personnes ayant la COVID-19 en cas de besoin

https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/407449/le-cisss-des-laurentides-identifie-de-nouvelles-zones-pour-accueillir-des-personnes-ayant-la-covid-19-en-cas-de-besoin

Covid-19

Moins de 5 cas chez nous

Sainte-Anne-des-Plaines maintien le taux d'infection le plus bas par rapport aux villes environnantes. Malgré une légère hausse la dernière semaine, avec 12 cas positifs, nous sommes passés jeudi le 15 octobre à « moins de 5 cas » cette semaine. Il y a eu 88 cas à Sainte-Anne-des-Plaines depuis le début de la pandémie. Il s'agit du taux le plus bas de la région, rapport nombre de cas versus la population. Plus de détail sur le site du CISSS des Laurentides.

Si vous pensez avoir été exposé à la COVID-19 ou si vous présentez des symptômes s'apparentant à la COVID-19. Toutes les cliniques accueillent avec et sans rendez-vous. Nous vous recommandons de prendre rendez-vous afin d'éviter les possibles files d'attente. Pour prendre rendez-vous : 1888 222-5075 (vous obtiendrez généralement un rendez-vous en 24 h).

CODIV-19 des résultats par messagerie texte

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides utilisera désormais la messagerie texte comme nouvel outil de transmission des résultats négatifs aux personnes ayant subi un test de dépistage de la COVID-19. Le dépistage de la COVID-19 est un service d'importance pour contrôler la transmission du virus. Plus de 1000 prélèvements sont effectués chaque jour dans les Laurentides et ce sont autant de personnes que nous devons contacter chaque jour pour leur transmettre le résultat de leur test afin qu'elles soient en mesure de respecter les consignes nécessaires.

La transmission des résultats par messagerie texte sera utilisée uniquement pour les résultats négatifs. La Direction de la santé publique continuera de joindre par téléphone les personnes dont le résultat est positif afin d'assurer un suivi personnalisé et de démarrer rapidement l'enquête.

La Direction de santé publique appelle les chasseurs à la prudence

La direction de santé publique des Laurentides rappelle à la population que la chasse n'est pas interdite sur le territoire, et ce malgré les mesures de protection à appliquer dans le cadre de la lutte à la COVID-19. Elle invite toutefois les chasseurs à pratiquer l'activité avec prudence et discernement. La direction de santé publique demande donc aux chasseurs de respecter les consignes sanitaires afin de diminuer les risques de contamination. Des gestes simples permettent de pratiquer les activités liées à la chasse au gros gibier tout en évitant la propagation du virus. Les consignes suivantes ont été acheminées aux municipalités du territoire afin de bien sensibiliser les chasseurs qui se déplaceront dans les MRC des Laurentides

Restez à la maison si vous présentez des symptômes de la COVID-19;

Déplacez-vous avec les membres de votre famille, sinon prévoir plus de véhicules. En cas de covoiturage, portez le couvre-visage

Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool

En tout temps, respectez la distanciation physique de 2 mètres avec les autres. Privilégiez les caches qui permettent de respecter la distanciation physique. Pensez à désinfecter les caches au préalable, pour une meilleure prévention

Portez un couvre visage dans toutes les situations où le respect de la distanciation physique est difficile (ex.: sortie du gibier). Enfin, les autorités sanitaires incitent les chasseurs à enregistrer leurs gibiers en ligne plutôt qu'en personne au mffp.gouv.qc.ca afin de limiter les contacts physiques.

COVID-19

LA **HAUSSE DES CAS** SE POURSUIT DANS LA RÉGION

Mychel Lapointe refection agreement ca

'est à Saint-Jérôme qu'on dénombrait, le 15 octobre dernier (au relevé hebdomadaire publié par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides), le plus de cas de COVID-19 depuis le début de la pandémie.

Notons tout de même que, selon les chiffres dévoilés par le CISSS, on enregistrait 22 cas supplémentaires (834 cas, comparé à 812 personnes infectées une semaine plus tôt) et 30 cas actifs (en comparaison de 60 la semaine précédente).

Dans Laurentides, Saint-Jérôme devançait (en nombre de cas) Blainville (655), Mirabel (568), Saint-Eustache (570), Sainte-Thérèse (411) et Boisbriand (353).

Les quatre MRC du sud de la région (qui, on le sait, se retrouvent en zone rouge depuis plus de trois semaines) affichaient au 15 octobre un total de 4 855 cas, en hausse de 316 (+7%) sur la semaine précédente (4 539).

Selon les chiffres compilés par MRC, ça donne 1 931 cas pour Thérèse-de Blainville, 1 289 pour Rivière-du-Nord, 1 067 pour Deux-Montagnes et 568 pour Mirabel.

Bien entendu, la concentration de la population laurentienne dans les quatre MRC en question y est pour beaucoup.

Précisons également que les trois MRC du sud de la région font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui est encore passablement touchée actuellement par la COVID-19.

Considérons aussi que le gouvernement du Québec greffe la MRC de la Rivière-du-Nord aux trois autres pour fins d'application des zones de couleurs et des mesures s'y rattachant.

AÎNÉS

En outre, la situation est devenue plus difficile au niveau des aînés.

C'est le cas dans certaines résidences privées pour ainés (RPA), selon les statistiques affichées dans le tableau du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) au 17 octobre, dont la Résidence l'Artisan (Saint-Eustache) avec sept résidents actuellement atteints de la COVID-19 et un décès (depuis le début de la pandémie), le Manoir Les Retrouvailles (Saint-Jérôme) avec cinq cas et un décès et la résidence Vice Versa avec trois cas et aucun décès qui sont considérés «sous surveillance». Il en va de même du CHSLD Michèle-Bohec (Blainville) avec sept cas et 12 décès (toujours depuis le début de la pandémie), du Centre d'hébergement de Saint-Eustache avec quatre cas et 11 décès et du CHSLD Louise-Faubert (Saint-Jérôme) avec trois cas et aucun décès.

RÉSULTATS PLUS RAPIDES

Par ailleurs, le CISSS des Laurentides annonçait la semaine dernière que la transmission des résultats négatifs de dépistage de la COVID-19 est dorénavant possible par messagerie texte.

"Cette fonctionnalité, qui sera graduellement déployée dans la région, réduira les délais de réponse tout en offrant une confirmation écrite. La solution aura un impact considérable auprès des personnes en attente de leur résultat et leur entourage", considèret-on du côté du CISSS.

Pour Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, il s'agit d'une amélioration notoire dans le contexte.

«Le dépistage de la COVID-19 est un service d'importance pour contrôler la transmission du virus. Plus de 1 000 prélèvements sont effectués chaque jour dans les Laurentides et ce sont autant de personnes que nous devons contacter chaque jour pour leur transmettre le résultat de leur test afin qu'elles soient en mesure de respecter les consignes nécessaires», souligne-t-elle.

Il est important de noter que la transmission des résultats par messagerie texte sera utilisée uniquement pour les résultats néga-

«La Direction de la santé publique continuera de joindre par téléphone les personnes dont le résultat est positif afin d'assurer un suivi personnalisé et de démarrer rapidement l'enquête», précise-t-on.

ZONES SÉCURISÉES

De plus, on annonçait vendredi dernier que le CISSS des Laurentides identifie actuellement certaines zones sécurisées à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts et à l'Hôpital de Saint-Eustache «afin d'être prêt, au bessoin, à y recevoir des usagers positifs à la COVID-19».

Jusqu'à maintenant, les cas de COVID-19 de la région était traités à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. On continue, néarmoins d'y maintenir la disponibilité des lits et le centre hospitalier demeure le milieu désigné pour les cas nécessitant des soins intensifs.

LES SALARIÉS VEULENT UNE PRIME DE RISQUE

DE 8%



'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a récemment déposé au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides une pétition signée par 115 technologues en imagerie médicale afin de réclamer que leur soit octroyés la prime de risque de 8 % et le montant forfaitaire de 1 000 \$ mis en place dans le cadre la pandémie.

Ces marques de reconnaissance sont encore refusées à ces salariés, et ce, bien qu'ils travaillent auprès de personnes infectées par la COVID-19 ou suspectées de l'être, ce que dénonce l'APTS. Pour ce syndicat qui représente quelque 3 800 travailleurs de la santé dans la région, dont les techniciens en imagerie médicale, «il faut arrêter de diviser le personnel entre les personnes qui reçoivent de la reconnaissance et les autres».

«Cela fait maintenant plus de six mois que nos membres travaillent d'arrache-pied à prendre soin des gens et à contenir la propagation de la COVID-19 sans qu'on leur accorde la même considération qu'à leurs collègues travaillant avec eux, dans les mêmes départements et sur les mêmes étages», d'indiquer Chantal Ouellette, membre du comité exécutif de l'APTS au CISSS des Laurentides et responsable de la direction de la radiologie.

APPUYER LEURS DEMANDES

Dans une lettre datée du l4 octobre, adressée à Rosemonde Landry, pdg du CISSS des Laurentides, Marie-Éve Meilleur et Chantal Daoust, de l'APTS, lui demandent d'appuyer les représentations faites auprès du gouver-



nement québécois. Selon elles, les derniers mois ont mis en lumière «des professions essentielles qui travaillent souvent dans l'ombre» et qui contribuent au diagnostic de la COVID-19 dans le réseau de la santé et des services so-

«La crise que nous traversons, indique Mme Daoust, vous a sans doute permis de constater l'importance des services d'imagerie médicale pour le CISSS des Laurentides. Devant travailler en grande promiscuité avec les patients qu'ils et elles traitent, les salariés vivent avec la cruinte d'être contaminés».

L'APTS soutient par ailleurs que la ministre McCann s'était engagée à corriger les iniquités liées aux primes, mais que le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, fait fi de ces engagements depuis sa nomination.

 ${\it «II} [{\rm M.\,Dub\,\'e}] \, continue \, d'exclure \, arbitra \, ire-$

ment nos membres de l'octroi des incitatifs ofjerts pour reconnaître le risque auquel on les expose. Nous demandons donc aujourd'hui à la présidente directrice générale du CISSS des Laurentides de joindre sa voix à la nôtre pour rappeler Québec à l'ordre», de dire Marie-Eve Meilleur, représentante nationale de l'APTS dans les Laurentides.

AUCUNE «JURIDICTION»

Au CISSS des Laurentides, questionné au sujet de cette prime de 8% demandée par les techniciens en imagerie médicale, on nous a répondu que ce dossier en était un cde juridiction nationale.

«Le CISSS des Laurentides n'est malheureusement pas en mesure de vous émettre quelconque commentaire. L'attribution de ces primes relève d'une décision au niveau national et non au niveau local.»

FONDATION MANOIR SAINT-EUSTACHE

La Fondation Manoir Saint-Eustache a procédé à son tirage-argent mensuel de l'année 2020, le 14 octobre dernier. Les gagnants sont Benoit Charette de Saint-Eustache (premier prix de 900 \$), Brigitte Lauzon de St-Joseph-du-lac (deuxième prix de 375 \$) et Pascale Beauchemin de Ste-Marthe-sur-le-Lac (troisième prix de 170\$). La Fondation Manoir Saint-Eustache félicite les gagnants et tient à remercier Rita Robert, Solange B. Lauzon et Marie-Noël Groulx qui ont vendu les trois billets gagnants du mois d'octobre. Prenez note que le prochain tirage-argent aura lieu le 11 novembre pour l'édition 2020. Bonne chance à tous!

CIME FM, site Internet

COVID-19 | 366 combattent le virus dans les Laurentides

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/341460/covid-19-366-combattent-levirus-dans-les-laurentides

EXCLUSIF | Un garage transformé en clinique de dépistage à la COVID-19

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/341424/exclusif-un-garage-transforme-en-clinique-de-depistage-a-la-covid-19

COVID : finie l'éclosion à l'Hôpital Laurentien de Ste-Agathe

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/341421/covid-finie-leclosion-a-lhopital-laurentien-de-ste-agathe

Résultats négatifs envoyés par texto : un processus concluant, dit le CISSS des Laurentides

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/341002/resultats-negatifs-envoyes-par-texto-un-processus-concluant-dit-le-cisss-des-laurentides

COVID-19 | 17 personnes hospitalisées à St-Jérôme et deux résidences sous surveillance

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/340989/covid-19-17-personnes-hospitalisees-a-st-jerome-et-deux-residences-sous-surveillance

Les ressources intermédiaires veulent de meilleurs salaires pour leurs préposés aux bénéficiaires

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/340928/les-ressourcesintermediaires-veulent-de-meilleurs-salaires-pour-leurs-preposes-auxbeneficiaires

La région comptera sur une quarantaine de nouveaux médecins de famille, l'an prochain

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/340805/la-region-comptera-sur-une-guarantaine-de-nouveaux-medecins-de-famille-lan-prochain

COVID-19 | 32 nouveaux cas et 374 cas actifs dans les Laurentides

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/340684/covid-19-32-nouveaux-caset-374-cas-actifs-dans-les-laurentides

CIME FM, site Internet (suite)

Drogues de rue | «On n'a jamais eu autant de surdoses au Québec», s'inquiète le DG du Centre Sida Amitié

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/340640/drogues-de-rue-on-na-jamais-eu-autant-de-surdoses-au-quebec-singuiete-le-dg-du-centre-sida-amitie

Bilan COVID du week-end : 121 nouveaux cas et 3 décès de plus dans les Laurentides

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/340501/bilan-covid-du-week-end-121-nouveaux-cas-et-3-deces-de-plus-dans-les-laurentides

COVID-19 | Deux autres morts dans les Laurentides et 48 cas en 24h

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/340255/covid-19-deux-autres-morts-dans-les-laurentides-et-48-cas-en-24h

L'hôpital de Ste-Agathe et de St-Eustache recevront des patients COVID-19 en cas de besoin

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/340216/lhopital-de-ste-agathe-et-de-st-eustache-recevront-des-patients-covid-19-en-cas-de-besoin

COVID-19 | 371 personnes porteuses de la maladie dans les Laurentides

https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/339951/covid-19-371-personnes-porteuses-de-la-maladie-dans-les-laurentides

CFLO, site Internet

Les Hautes-Laurentides comptent 6 cas actifs de COVID-19 de plus que jeudi dernier, avec 19 personnes malades

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web - covid_2020.10.21 - __mp3

Lancement le 1er novembre de la campagne de vaccination contre la grippe http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_grippe_2020.10.21_-.mp3

Construction de deux nouveaux complexes d'hospitalisation rapide dans les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web - cisssl_2020.10.20 - _.mp3

Fin de l'éclosion de COVID-19 à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_hopital_laurentien_2020.10.19_-_.mp3

Le CISSS des Laurentides identifie de nouvelles zones pour accueillir des personnes ayant la COVID-19, en cas de besoin

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_- cisss_2020.10.16_-_.mp3

Les technologues en imagerie médicale ont déposé une pétition au CISSS des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles audio/web - apts 2020.10.16 - __mp3

COVID-19 : les Hautes-Laurentides comptent un cas actif de moins que jeudi dernier

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web - covid_2020.10.15 - __mp3